



Les intervenants

Stéphane Linou : pionnier du mouvement locavore, spécialiste de la résilience alimentaire et des risques sécuritaires, auteur du livre "Résilience alimentaire et sécurité nationale", ancien conseiller général de l'Aude

Hélène Heintz Shemwell représentante de Terre de Liens dans le Plan Alimentaire Territorial de Grand Poitiers, ancienne conseillère régionale Poitou-Charentes

Elodie Bonnafous candidate Poitiers Collectif

Robert Rochaud : animateur de l'atelier pour Poitiers Collectif

Introduction

Robert Rochaud (RR) :

Une dépêche de l'AFP du 21 avril 2020 titrait : La France à l'abri de la pénurie, jusqu'à quand ? La crise liée au coronavirus pointe les vulnérabilités des flux d'approvisionnement en produits agricoles et remet au goût du jour le thème de la souveraineté alimentaire.

L'exécutif répète que la France est préservée de la pénurie grâce à la richesse de sa production agricole et agroalimentaire, en "deuxième ligne" dans la "guerre" contre le coronavirus. Mais la crise a montré qu'on peut être un des tout premiers exportateurs de blé au monde et peiner à trouver de la farine en rayon des magasins, plus d'un mois après le début du confinement et la ruée sur les produits durables.

L'explication ? Ces deux marchés sont en partie déconnectés : plus de la moitié des sachets de farine destinés au grand public sont importés, notamment d'Allemagne ou d'Italie.

S'il n'y avait que la farine. D'après les greniers d'Abondance, « La quasi-totalité de la production agricole d'un département est exportée et la quasi-totalité de sa nourriture est importée ».

Un rapport d'information publié en 2019 précisait que « près de la moitié du poulet, des fruits et des légumes consommés en France sont importés. »

La crise actuelle a aussi démontré d'autres aspects de la vulnérabilité de notre système : les demandes d'aides alimentaires explosent, et notre système agricole manque de main d'œuvre.

Cette situation est-elle inéluctable ? Demain, en cas de crise, nos territoires seront-ils en mesure d'assurer l'alimentation de toute la population ? A quelles conditions ?

« L'autonomie Alimentaire des territoires, une politique utopiste ? »

Hélène Shemwell (HS) : pour Terre de Liens, c'est une option envisagée depuis 2003. Pour cela, il est nécessaire de travailler sur le foncier pour recréer des ceintures maraichères autour des villes.

Elodie Bonnafous (EB) : Poitiers Collectif propose vraiment des solutions pour tendre vers cette autonomie alimentaire. Cela passe notamment par des actions sur la restauration collective, les concertations citoyennes (les acteurs doivent travailler ensemble).

HS : le Plan d'Alimentation Territorial (PAT) à l'échelle de Grand Poitiers et des communautés de communes Vallée du Clain et Haut Poitou a été lancé en 2019.

Seulement 1,5% de ce qui est produit sur ce territoire est consommé localement. Les terres autour de nos villes ont été « abandonnées » pour des cultures qui ne nous concernent pas :

- 141 000 ha de terres agricoles dont 96 000 pour les céréales, oléagineux et protéagineux.
- peu de maraichage

C'est donc compliqué d'assurer une autonomie alimentaire avec cet état des lieux.

Le plan d'actions du PAT doit être décidé en 2020 pour mise en œuvre en 2021 et 2022.

EB : des initiatives pourraient aller dans le bon sens :

- Proposition d'envisager une régie municipale (comme l'exemple d'Albi) afin de voir ce qui pourrait être produit sur le territoire et pour montrer l'exemple (relocalisation, moins de transport, pouvoir répondre à des appels d'offres, ...) : cette régie serait un laboratoire d'idées qui nécessite l'implication de la municipalité,
- Organisation d'un réseau d'agriculteur existant,
- Mise en place ou facilitation de l'implantation d'outils de transformation locaux de produit, (surgélation, ...).

HS : L'association Terre de Liens œuvre pour faciliter la mise en place d'exploitants sur le territoire :

- Sauvegarder les fermes et assurer la transmission
- Renouveler les exploitations
- Accompagner les nouvelles installations notamment dans les cultures maraichères en créant du lien social entre producteurs et consommateurs
- Conseiller les collectivités (notamment sur les opportunités de préemption de terrains)

Ils permettent via trois structures (les bénévoles, la foncière et la fondation) de :

- faire le lien entre vendeur et acheteur de terrain
- mettre à disposition des outils d'épargne solidaire pour acheter les terres

Les résultats sont positifs :

- 219 fermes acquises au niveau national
- 3 en cours dans la Vienne

Sur toutes ces exploitations, 38% des surfaces sont dédiées au maraichage.

EB : Pour faciliter l'installation des agriculteurs, il faut leur créer un marché. Les collectivités locales et territoriales ont un grand rôle à jouer pour rassurer et accompagner les agriculteurs. Beaucoup de néo-ruraux s'intéressent à l'agriculture et cherchent à retrouver un travail qui a du sens. Les maraichers ont besoin de peu de surface en comparaison avec les céréaliers.

Questions des auditeurs :

Que peuvent faire les citoyens :

HS : les citoyens peuvent décider d'aider des jeunes agriculteurs via des associations comme Terre de Liens, notamment pour l'acquisition.

Ce genre d'association permet aussi de solliciter des bénévoles quand il y a des besoins ce qui facilite l'implantation.

EB : les AMAP sont aussi des outils qui permettent de faciliter les implantations de nouvelles exploitations, en garantissant des débouchés et donc des revenus.

Comment impliquer les grandes exploitations dans ce changement :

HS : Ces 30 dernières années, 68% des exploitations ont disparu. Et demain, un grand nombre d'agriculteurs vont partir à la retraite. Il y a besoin de recomposer ces grandes exploitations, vers des plus petites, plus collectives, plus humaines.

Le Grenelle de l'environnement prévoyait 20% de bio en 2020 : nous en sommes à 5%.

EB : une initiative de la Chambre d'Agriculture de la Vienne (CA86) propose de racheter des productions maraîchères d'exploitations en difficulté pour les épiceries solidaires. Ce projet pourrait être développé au-delà des paysans en difficulté et des épiceries solidaires.

Les agriculteurs ont aussi besoin de main d'œuvre, d'apprentis ce qui permettrait de faciliter les reprises des exploitations.

Des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) (et notamment d'Insertion par l'Activité Economique (IAE)) peuvent être aussi des outils pertinents.

Le GERAV (Groupement des Employeurs de Remplacement des Agriculteurs de la Vienne) propose des solutions de remplacement (en cas de maladie, congés maternité ou paternité, etc...).

L'agriculture est un secteur qui peut générer de l'emploi.

Accès à la terre : est-ce que le dialogue avec les agriculteurs est engagé ?

HS : le PAT démarre tout juste.

On sent un sentiment de défiance de la Chambre d'Agriculture, notamment vis-à-vis de l'agriculture biologique.

Ce sera peut-être plus facile avec les futures générations.

EB : en tant que novice, j'ai été bien accueillie par les associations de promotion de l'agriculture biologique qui sont dans les locaux de la CA86 même si un peu à part de la CA86.

Les aides de l'Europe ne sont-elles pas destinées préférentiellement aux grandes exploitations :

HS : la PAC est en cours de révision et nous pouvons espérer un changement à ce sujet.

La permaculture

EB : la permaculture fait encore peur.

Pourtant, près de Tours, une exploitation de 2ha est en place et semble prouver que cela fonctionne bien (en collaboration avec l'INRAE) : c'est une méthode innovante mais qui reste ancestrale.

L'INRAE montre la possibilité d'avoir une bonne rentabilité avec ce type d'exploitation, avec des revenus générés corrects par rapport à la surface utilisée.

Alimentation carnée :

RR : Si toute la population mondiale s'alimentait comme les européens, il nous faudrait une 2ème planète. L'alimentation d'une personne nécessite environ 4400m², un petit terrain de foot. Or chaque terrien dispose de 2200m². Les 2/3 de ces 4400m² servent à nourrir les animaux. Si tout le monde s'alimentait comme nous, il n'y aurait pas assez de terre cultivable. **L'autonomie alimentaire territoriale est-elle compatible avec une alimentation toujours aussi carnée ?**

HS : si on réduit la part d'alimentation carnée, nous pourrions réduire de manière importante les terres nécessaires pour l'alimentation : si on réduit de 25% la part d'alimentation carnée, on réduit d'un tiers les besoins en surfaces agricoles.

Pour ceux qui s'intéressent à la faisabilité de la relocalisation de leur alimentation, Terre de Liens met à disposition gratuitement une application permettant de visualiser, pour une population ou un territoire donné, quelles sont les surfaces nécessaires, combien cela permettra de créer d'emplois et quels sont les impacts sur l'environnement : <http://parcel-app.org/>

EB : Les mentalités ont évolué ces dernières années.

Les restaurations scolaires et collectives proposent de plus en plus de repas végétariens

La gestion des élevages peut aussi poser des questions sur les pratiques et les évolutions de celles-ci.

Il faut aussi regarder l'autonomie sous l'angle de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les animaux ont aussi leur utilité en polyculture élevage.

Il faudrait aussi réfléchir à réintroduire des productions de légumineuses (moins de marché à cause de la concurrence du soja brésilien) sachant qu'en plus ces productions sont mellifères.

Autoproduction par les citoyens

EB : les jardins partagés sont une solution qui allie réappropriation de l'agriculture, la convivialité et le lien intergénérationnel :

- Les Habitants du quartier peuvent avoir une parcelle individuelle.
- Comme chacun y cultive ce qu'il désire, cela donne finalement une culture assez diversifiée
- Et une parcelle est gérée collectivement ce qui crée aussi du lien social, du partage de pratiques, de l'intergénérationnel.

Des initiatives de ce types existent à Poitiers : Beaulieu, Bel Air...

Dans le programme PoCo, il est aussi laissé place à la possibilité de préempter afin de créer des espaces de ce type supplémentaires.

Cela entraîne aussi des intérêts indirects (développement du compostage...)

Intervention de Stéphane Linou (connecté en fin d'atelier) :

L'autonomie à 100% est une utopie.

En revanche, augmenter cette autonomie de manière importante est une nécessité. C'est l'une des premières responsabilités politiques et collectives : « que chacun puisse manger ».

Historiquement les responsables des collectivités veillaient à assurer 4 types de sécurité :

- la sécurité vis à vis de l'extérieur (rempart)
- la sécurité sanitaire (latrines, assainissement)
- la sécurité intérieure (maintien de l'ordre)
- et la sécurité alimentaire

Cette dernière a été présente dans toute l'histoire humaine.

Les villes avaient une politique de diversification des productions, de stocks, qui permettaient d'assurer la sécurité alimentaire de chacun. Ces politiques ont disparu avec l'énergie facile, quasi gratuite, et notre autonomie est presque à zéro.

Cela a aussi entraîné une artificialisation importante des sols qui étaient moins utilisés pour l'agriculture.

S'il y a un souci sur les transports, l'arrivée de l'alimentation n'est plus possible : cela entraîne des problèmes d'approvisionnement alimentaire mais aussi d'ordre public.

Pourquoi augmenter l'autonomie alimentaire ? pour des raisons de sécurité.

Il faut donc pour cela :

- Augmenter l'auto-production
- Utiliser la commande publique avec davantage de produits locaux
- Optimiser les documents de planification territoriale (SCOT, PLUi, ...) : il faut que l'alimentation soit la base des autres politiques. Actuellement, dans ces documents, tout est planifié (cinéma, crèches, etc...) mais pas la production alimentaire.

Il faut se fixer des objectifs ambitieux mais réalisables.

Il risque dans les années à venir d'y avoir un effet ciseau : augmentation des coûts de l'alimentation et une baisse des revenus.

Pour retrouver le sens des priorités il faut commencer par inverser notre manière de voir les choses : partir des besoins alimentaires de la population, puis organiser ce dont nous avons besoin en terres, en types de production, en termes de priorisation d'accès à l'eau, pour y répondre

Quelles étapes concrètes pour y parvenir ? :

1. Sanctuariser les terres agricoles nourricières (renoncer à construire le nouveau cinéma, la nouvelle zone commerciale, pour protéger nos capacités de productions agricoles locales)
2. Faire revenir des outils de production et les savoir-faire humains liés à la production alimentaire sur nos territoires : en achetant de la nourriture loin de chez nous, nous avons fait disparaître ces moyens de production, et les savoir-faire qui y sont liés.

3. Assurer la sécurité alimentaire, c'est aussi anticiper l'emploi de demain. Les filières alimentaires locales (production, transformation...) sont aussi un moyen d'assurer la reconversion de certains emplois, dans des secteurs économiques à réorienter.
4. Accompagner l'économie des filières alimentaires locales par un soutien à la production individuelle : jardins partagés, mise à disposition d'espaces publics "verts" potentiellement nourriciers... Et ça peut commencer dès 2020, par exemple en cultivant des pommes de terre sur les terrains de sport qui ne seront pas utilisés jusqu'à la rentrée de septembre. Rien de plus simple, il suffit de mettre des pommes de terre sur la pelouse de les recouvrir de la tonte d'herbe et de les récolter ensuite. Une action symbolique pour sensibiliser à l'autoproduction alimentaire.